

TARIIFS

Au 1^{er} mai 2026

À VOTRE CHARGE :

- ❖ TARIF JOURNALIER HÉBERGEMENT
80.27€ + 6,57€ (ticket modérateur)

Soit 86,84€

(TARIF JOURNALIER – de 60ans*) : 100.75€

- ❖ POSSIBILITÉ WIFI
 - 2€ par jour
 - 5€ par mois
 - 60€ par an

À LA CHARGE DES AUTRES INSTITUTIONS :

- ❖ TARIF JOURNALIER DÉPENDANCE
Pris en charge par le
Conseil Départemental du Nord
 - GIR 1 et 2 = 24,41€
 - GIR 3 et 4 = 15,49€

- ❖ TARIF JOURNALIER SOIN
Pris en charge par l'Agence Régionale de Santé
 - Hébergement permanent = 50,83€
 - Hébergement temporaire = 34,02€

Services aux
accompagnants
PETIT DÉJEUNER
4,00 €
REPAS DU MIDI OU
DU SOIR
8,50 €

***Avant 60 ans**, le demandeur doit solliciter une dérogation d'âge auprès du Conseil Départemental du Nord

De 60 à 65 ans, il faut une reconnaissance d'inaptitude (soit un taux d'incapacité reconnu par la MDPH ou une pension d'invalidité de 2ème ou 3ème catégorie)



CENTRE
HOSPITALIER DE
WATTRELOS
03.20.66.40.00

Version 01/05/2026